

Cours et Parcours d'étude

PREMIER DEGRÉ (1^e et 2^e années du secondaire)



Table des matières

Français	03
Mathématiques	05
Sciences	07
Religion et pastorale	09
Langues modernes	11
Option E.M.I.L.E (immersion)	12
Etude du Milieu – of Studie van leefomgevingen	16
Langues anciennes : latin et grec	19
Éducation physique	21
Technologie – of Technologie	22
Éducation artistique	22
Initiation à l’informatique	24
Coaching scolaire	24

Activités complémentaires au choix en 2^{ème} année :

Latin 2h (rubrique Langues anciennes, pages 19-20)

Expression plastique 2h (rubrique Education artistique, page 23)

Socio-économie 2h (page 23)

Sciences 2h (rubrique Sciences, page 8)

Atelier de conversation en néerlandais ou anglais 2h (rubrique Langues modernes, page 11)

Initiation à la culture grecque 1h (voir rubrique Langues anciennes, page 20)

Informatique 1h (voir rubrique Initiation à l’Informatique, page 23)

Atelier d’expression et de communication en français 1h (rubrique Français, page 4)

Sports 1h (rubrique Education physique, page 21)

Atelier de conversation en néerlandais ou anglais 1h (rubrique Langues modernes, page 11)

FRANÇAIS

a. CONTEXTE

Le cours de français est un cours de langue, de communication et de culture. Il permet, au travers des activités, la découverte, l'expression et la construction de soi. Il favorise l'échange avec l'Autre et l'émancipation. Au premier degré, il a pour but d'aider l'élève à approfondir son apprentissage de la lecture, de l'écriture, de l'écoute et de l'oralité dans plusieurs dimensions.

b. OBJECTIFS

Les élèves devront être capables de comprendre et de produire les divers types d'énoncés oraux et écrits utilisés par l'école, dans toutes les disciplines, dans le but :

- d'assurer aux élèves une heureuse intégration sociale et professionnelle ;
- de favoriser leur épanouissement personnel ;
- d'apprendre à communiquer de manières variées ;
- de devenir progressivement un être de communication soucieux de vérité et attentif à établir un vrai dialogue.

c. CONTENU

Le cours se construit à travers sept compétences, articulées autour de quatre axes : lire, écrire, écouter et parler. Les compétences sont les suivantes :

- C1 Lire des textes littéraires (récits fictionnels, poétiques et narratifs) ;
- C2 Lire des référentiels et des consignes (textes informatifs et de consignes) ;
- C3 Lire et écrire des textes argumentatifs (affiches, lettres, comptes rendus) ;
- C4 Ecrire des textes littéraires (lettres, slogans, chansons, poèmes, fables...) ;
- C5 Interroger la langue (rédiger des savoirs de langue et les mettre en œuvre au sein des textes) ;
- C6 Ecouter et dire des textes littéraires (lecture à voix haute) ;
- C7 S'écouter et se parler (échanges divers entre pairs, invitation d'un auteur en classe ...).

d. METHODOLOGIE

Il existe différentes pratiques méthodologiques :

- quelques équilibres fondamentaux (l'importance de la mémorisation, la pratique et la réflexion, l'oral et l'écrit, la langue comme outil de communication et de création, le réel et l'imaginaire, les activités programmées et celles, plus improvisées, qu'offrent la vie et la découverte) ;
- différenciation des outils, des groupes, des démarches et de l'organisation de l'apprentissage ;
- guidance des apprentissages : apprendre à apprendre et à élaborer des stratégies.

e. AIDES

À l'école...

1. À chaque cours, l'élève est encouragé à participer régulièrement et à réagir immédiatement en cas d'incompréhension.
2. À de nombreuses reprises, l'élève sera appelé à retravailler ses brouillons : voilà une chance de corriger des tics langagiers divers grâce aux commentaires écrits du professeur sur la copie. **On ne dira jamais assez la force de la réécriture, du recommencement, de la reprise ; lorsque l'élève reçoit une copie d'expression écrite, les points ne sont qu'une indication de sa progression, il doit donc se concentrer sur les commentaires et la manière de s'améliorer.**
3. Les évaluations doivent être corrigées et signées. L'élève est invité à les utiliser comme exercices de révisions en période d'examens.
4. Une **remédiation en français** ou un cours de **français langue étrangère** sont également organisés pour les élèves qui présenteraient davantage de difficultés.

À la maison...

Voici un lien intéressant pour celles et ceux qui ont besoin (ou tout simplement envie 😊) de s'entraîner plus régulièrement afin de progresser dans le cours de français : <http://www.ccdmd.qc.ca/fr/>. Ce site est réalisé par des Canadiens, ce qui explique un vocabulaire parfois différent de celui que nous utilisons en classe (les natures des mots sont appelées des « catégories »). Cela n'enlève toutefois rien à la qualité des exercices proposés. Bien sûr, il y a de la matière pour tous les niveaux, il faut donc trier. Certains documents sont interactifs alors que d'autres peuvent être réalisés sur « papier ». Pour ces derniers, l'élève consulte sur le site des corrigés pour se voir progresser. Il trouvera des exercices adaptés dans les parties :

- Matériel à imprimer : exercices PDF, matériel pour allophones, rubrique grammaticale...
- Matériel interactif : diagnostics, exercices interactifs, jeux pédagogiques...

Atelier d'expression et de communication (A.C. 1h en 2^{ème} année)

Cette activité complémentaire s'adresse à celles et ceux qui désirent travailler l'expression orale et la communication écrite au travers d'activités ludiques. Celles-ci permettent de développer la créativité, invitent les élèves à prendre la parole en public et à construire des textes divers.

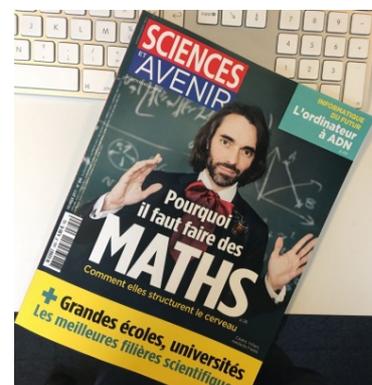
Ce cours peut être un tremplin pour l'option Arts d'expression proposée dès la 3^{ème} année.

MATHÉMATIQUES

a. CONTEXTE

"Leur importance ne cesse de croître", affirme Cédric Villani, l'un des très grands mathématiciens français, récompensé par la médaille Fields en 2010. Tous les domaines en plein développement aujourd'hui font appel à elles, du commerce à la santé (épidémiologie, cancérologie), du tourisme au management des grandes villes, de l'ingénierie à la gestion des territoires ou des réseaux sociaux...

Si les mathématiques sont résolument une science tournée vers l'avenir, elles ont aussi un prestigieux passé et elles occupent une place centrale dans notre culture, en philosophie et dans le développement historique des sciences. En étudiant les mathématiques, vous faites aussi un choix culturel.



b. OBJECTIFS

- **CONNAITRE** ou *construire et expliquer des ressources* :
Les élèves doivent acquérir des connaissances suffisamment structurées et détachées d'un contexte déterminé, susceptibles de pouvoir être mobilisées indifféremment d'une situation donnée à l'autre.
- **APPLIQUER** ou *mobiliser des acquis dans le traitement de situations entraînées* :
Les élèves doivent réaliser des tâches en quelque sorte "standardisées" et "routinisées". La compétence de lecture de la consigne n'en reste pas moins déterminante pour identifier la tâche à réaliser.
- **TRANSFÉRER** ou *mobiliser des acquis en autonomie* :
Les élèves doivent réaliser des tâches où la variation des paramètres entre tâches entraînées et tâches "nouvelles" est plus forte. On attend un plus grand degré d'autonomie de la part de l'élève. Ils doivent utiliser à bon escient des acquis d'apprentissage dans des situations relativement différentes des situations-types sans être guidés dans leurs choix.

c. CONTENU

Au 1° degré, les intitulés du programme sont articulés autour de quatre grands thèmes :

1. Les nombres
2. Les solides et les figures
3. Les grandeurs
4. Les présentations de données

Concrètement, en première année, les matières enseignées comprennent des rappels des notions fondamentales vues à l'école primaire (le calcul mental, l'étude des pourcentages, des figures planes, des solides, de la proportionnalité, des représentations graphiques ...). Elles abordent également les débuts du calcul algébrique.

En deuxième année, les points de matières abordés en première sont approfondis. De nouvelles approches de la géométrie sont également découvertes.

d. METHODOLOGIE

Les matières vues sont abordées par le biais de situations problèmes et l'enseignement est organisé en spirale.

Afin de s'assurer que l'élève a toujours l'occasion de revoir une matière correctement, le Collège a opté pour la même édition du manuel scolaire durant les trois premières années du secondaire. Au 1^{er} degré, ces manuels sont des livres-cahiers, ce qui permet de suivre plus facilement l'élève et de s'assurer que ses notes de cours ne contiennent pas d'erreurs.

A partir de la quatrième année, l'élève suivra un manuel ou un syllabus créé par les professeurs.

e. AIDES

En cas de difficulté, plusieurs supports sont accessibles aux élèves de chaque année comme les sites de remédiation, la plateforme de l'école, l'utilisation du cahier de travail... L'élève peut également bénéficier d'un accompagnement personnalisé par le professeur et/ou le responsable de degré.

Des remédiations sont organisées en 8^e heure.

SCIENCES



a. CONTEXTE

Les sciences sont présentes partout autour de nous. Depuis la lampe à huile jusqu'aux ampoules LED utilisées aujourd'hui, depuis les peintures rupestres jusqu'aux peintures autonettoyantes, autocicatrisantes ou réfléchissantes qui existent actuellement, depuis les saignées pratiquées à la renaissance, jusqu'aux greffes d'organes actuelles, les sciences ont évolué depuis des siècles, permettant une meilleure compréhension du monde qui nous entoure et de meilleures solutions face aux problèmes que nous rencontrons.

Le cours de sciences de base dispensé en 1^{ère} et 2^{ème} années apporte une première ouverture à un domaine passionnant, bouillonnant de découvertes et de possibilités.



b. OBJECTIFS

Le cours de sciences au premier degré vise avant tout une ouverture au monde du vivant et aux phénomènes physiques qui nous entourent, ainsi qu'à la démarche scientifique.



A terme, l'objectif est de susciter l'intérêt de l'élève pour les sciences et de le rendre capable d'appréhender les situations problèmes à caractère scientifique qui peuvent être rencontrées dans la vie de tous les jours : Comment lire une facture de consommation d'eau ? Comment lire un graphique ? Comment interpréter les informations se trouvant sur un emballage alimentaire ? Comment mieux comprendre le fonctionnement de mon corps ? D'un médicament ? D'un outil ? D'un circuit électrique...

c. CONTENU

En 1^{ère} année, les thèmes abordés sont :

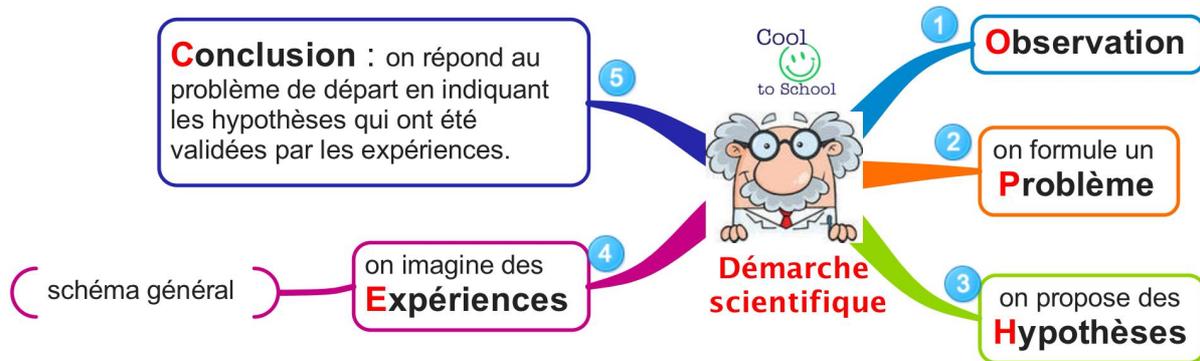
	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Fichiers d'activités	0 ; 1	2 ; 3	4 ; 5	6 ; 7	8 ; 9	9 ; 10	11 ; 12	13 ; 14 ; 15	16 ; 17 ; 18	19 ; 20
	Présentation du cours Exercices d'observation & de communication	Energie des vivants	Les vivants se nourrissent Notre alimentation Dents, régimes alimentaires Notre système digestif Des systèmes digestifs adaptés		Les vivants respirent Systèmes respiratoires		Le sang transporte... Systèmes circulatoires	Les vivants se reproduisent Synthèse	Les états de la matière Modèles moléculaires Corps purs & mélanges	Séparation des mélanges Masse volumique

En 2^{ème} année, les thèmes abordés sont :

	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Fichiers d'activités	1 ; 2 ; 3 ; 4	5 ; 6 ; 7	8 ; 9	9 ; 10	10 ; 11	12 ; 13	14 ; 15 ; 16	17 ; 18 ; 19	20 ; 21	22
	Présentation du cours Les forces : notion, effets, caractéristiques, mesurer une force, force de pesanteur	Poids et masse Actions réciproques Poids d'un corps immergé.	La pression La pression atmosphérique Les milieux aquatiques : - chaînes alimentaires		Les milieux aquatiques : - chaînes alimentaires - la respiration - la circulation sanguine - la reproduction		La reproduction humaine La classification des vivants L'énergie Les transformations d'énergie Chaleur et température Changements d'état et chaleur		Les transferts de chaleur Isolant ou conducteur thermique Les circuits électriques	

d. METHODOLOGIE

L'apprentissage se veut interactif et constructif. Il se base sur la démarche scientifique qui constitue la ligne de conduite principale de l'esprit scientifique. L'intérêt est ainsi suscité grâce à des questionnements, des hypothèses, des expérimentations, et l'élève se sent acteur de ses découvertes.



Pour l'aider à juger de la qualité de son apprentissage, des évaluations formatives sont réalisées tout au long de l'année (préparations à domicile, exercices en classe, laboratoires, interrogations...). En fin d'année, les professeurs se basent sur des évaluations certificatives (interrogations de fin de chapitres et examens) afin d'évaluer les capacités de l'élève à poursuivre son apprentissage dans l'année supérieure.

e. AIDES

Les professeurs mettent à profit la plateforme Office 365 afin de partager correctifs, exercices supplémentaires, objectifs et autres documents explicatifs.

Activité complémentaire Sciences 2h en 2^{ème} année

EXPLORER

EXPERIMENTER

EXPOSER

Le professeur organise des modules de durée variable ayant trait aux sciences.

Les objectifs visés sont :

- Développer la curiosité et le goût de l'investigation chez les élèves, leur faire découvrir différentes démarches scientifiques ;
- Ouvrir les élèves au monde qui les entoure et aux domaines scientifiques ;
- Développer le sens de l'observation ;
- Rechercher des informations dans des documents adaptés ou auprès de personnes-ressources ;
- S'exercer à manipuler - développer des savoir-faire techniques ;
- Acquérir le sens du travail en équipe ; ...

L'AC Sciences est évidemment l'occasion de renforcer les acquis du cours de sciences de la formation commune, plus particulièrement les savoir-faire et les savoir-être. C'est également une formidable occasion d'approfondir des liens avec d'autres disciplines.

RELIGION

a. CONTEXTE

Le cours de religion est un lieu privilégié permettant aux jeunes de découvrir le message chrétien et d'en vérifier la pertinence dans l'éclairage qu'il apporte aux grandes questions de l'existence humaine.

La distinction s'impose entre la catéchèse adressée aux croyants en vue d'approfondir la foi et le cours de religion qui propose, dans son contenu, une réflexion sur l'objet de la foi (dans sa triple dimension croire – célébrer – vivre).

Discipline scolaire à part entière, le cours de religion catholique a un contenu spécifique : les données de la religion catholique et la morale inspirée par cette religion. En tant que tel, le cours de religion comporte les mêmes exigences que les autres cours : méthodologie propre et évaluation.

b. OBJECTIFS

Les finalités du cours de religion catholique s'inscrivent dans une vision globale de la personne du jeune, appelé à construire son identité, à s'insérer dans un monde de relations tant interpersonnelles que collectives, à trouver un chemin personnel d'accès à son humanité et à s'ouvrir à la dimension spirituelle :

- favoriser la croissance en humanité des élèves en les mettant, à propos de la question du sens, en situation de confrontation avec l'événement Jésus-Christ ;
- rechercher et construire du sens pour comprendre, à la lumière de la foi chrétienne, les grandes problématiques humaines ;
- proposer une découverte des grandes religions et en priorité du christianisme, de sa cohérence et sa pertinence.

c. CONTENU

En 1^{ère} année, le cours permet de porter un regard réflexif sur l'entrée en relation des hommes et de Dieu pour s'attacher ensuite à notre rapport au monde, amenant les élèves à prendre conscience des enjeux du vivre ensemble. Enfin, la dernière thématique permet une ouverture à la beauté de l'existence humaine et de la Création.

En 2^e année, le cours aborde la construction de la relation à l'autre en menant un questionnement de sens. Dans un second temps, l'élève est invité à entrer dans une démarche d'humanisation de la violence. Enfin, la dernière thématique traite de la vie et de la mort. Cette démarche progressive permet une compréhension de la place de l'être humain dans sa relation à l'autre, ainsi que dans son rapport au monde et à Dieu.

d. METHODOLOGIE

Les 11 compétences disciplinaires, permettant l'acquisition progressive des compétences terminales, seront travaillées tout au long du cursus scolaire à travers les thématiques retenues par les professeurs, de la première à la sixième année.

L'évaluation appréciera la compréhension et la maîtrise des notions, l'esprit critique et la capacité de jugement de même que l'utilisation de méthodes d'analyse, à travers les épreuves d'évaluation formative et certificative.

e. AIDES

Le professeur reste à la disposition de l'élève pour répondre aux questions et l'aider dans ses démarches.

PASTORALE



Équilibre entre deux pôles:

'Tu aimeras ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de toute ta force et de tout ton souffle de vie ; et ton prochain comme toi-même.' dit Jésus (Lc 10, 27)

Autour de ce message, deux axes se dégagent, dès lors, pour une Animation pastorale qui traverse la vie de l'école, dans l'esprit de l'Évangile :

Tu aimeras ton Dieu... : temps d'intériorité, de recherche de sens, de prière personnelle et communautaire ; célébrations liturgiques et sacramentelles ; ... **et ton prochain comme toi-même** : activités d'ouverture et d'intégration au monde tel qu'il est ; apprendre à choisir ses solidarités ; devenir acteur, actrice de transformation sociale pour plus de justice ; ...

LANGUES MODERNES

a. CONTEXTE

Dans notre monde où la communication est omniprésente, quoi de plus normal que de développer au maximum les langues modernes. Deux langues (néerlandais et anglais) sont proposées au collège, à raison de 4h/semaine. L'élève aura la possibilité de s'ouvrir à des cultures à la fois très riches, très différentes et qui font partie de l'identité européenne.

b. OBJECTIFS

Le 1er objectif d'un cours de langues modernes est la **COMMUNICATION**.



Pour progresser, l'élève sera encouragé le plus possible à utiliser la **langue cible**. Pour communiquer efficacement, il n'est pas toujours nécessaire de comprendre tous les détails ni de parler parfaitement, il faut accepter une certaine forme d'insécurité. OSER parler est le mot d'ordre.

Le **respect** de chacun dans ses différences, l'écoute, l'entraide et le dialogue constructif permettent à chacun de s'épanouir et d'acquérir de plus en plus de compétences.

c. CONTENU

Au 1er degré (mais également dans les autres degrés), 14 champs sémantiques constituent le fil rouge des thèmes abordés. Les 4 compétences sont la compréhension à la lecture, la compréhension à l'audition, l'expression écrite et l'expression orale. Celles-ci sont sans cesse exercées au cours du 1er degré avec toujours comme but ultime de mettre les élèves dans des situations les plus proches de leur quotidien et de leur faire utiliser la langue dans des situations concrètes de communication. A côté de ces compétences, l'élève travaillera également le code, à savoir la grammaire et le vocabulaire. Celui-ci n'est évidemment pas une fin en soi mais un moyen d'arriver à la maîtrise des 4 compétences.

d. METHODOLOGIE

Il va de soi que l'élève ne peut progresser dans son apprentissage qu'en étant acteur. Pour l'y aider, la méthodologie est avant tout participative. Les activités sont variées (travail individuel, par paire, par groupe, jeux de rôle, ...) et les outils pédagogiques multiples : manuels, CD audio, ouvrages de référence, salle multimédia, télévisions dans plusieurs classes afin de coller sans cesse à la réalité vécue par nos jeunes.

En 2^{ème} année, il existe des activités complémentaires en langues modernes. Dans ces activités, l'élève pourra exercer et approfondir la pratique de l'anglais ou du néerlandais par le biais d'ateliers de conversation et d'activités ludiques à raison de 1h/semaine ou 2h/semaine.

e. AIDES

La plateforme utilisée par le collège constitue sans conteste un des outils les plus facilement utilisables par les élèves. Des liens peuvent y être insérés afin de donner la possibilité à l'élève de :

- revoir la grammaire et le vocabulaire en faisant des exercices en ligne, directement corrigibles et avec chaque fois l'occasion de revoir la règle à appliquer,
- s'entraîner à l'audition en réécoutant les pistes travaillées en classe et en préparant d'autres.



Un rattrapage, aussi bien en néerlandais qu'en anglais, peut être organisé pour tous les élèves du degré qui en éprouveraient le besoin.

L'OPTION E.M.I.L.E. AU COLLEGE

IMMERSION LINGUISTIQUE



L'immersion linguistique peut prendre plusieurs formes : séjourner plus ou moins longtemps dans un pays dont on apprend la langue, participer à des échanges linguistiques, s'inscrire pour un an ou plus dans une école de la communauté dont on apprend la langue, ... ou encore, s'inscrire dans une filière d'apprentissage en immersion dans une école près de chez soi.

Cet apprentissage en immersion, organisé au Collège, s'appelle E.M.I.L.E (Enseignement de **M**atières par l'**I**ntégration d'une **L**angue **E**trangère) et consiste en « une procédure pédagogique visant à assurer la maîtrise des compétences attendues en dispensant une partie des cours et des activités pédagogiques de la grille horaire dans une langue moderne autre que le français en vue de l'acquisition progressive de cette autre langue ».

a. CONTEXTE

En Fédération Wallonie-Bruxelles, on dénombrait, en 2015, 21 094 élèves inscrits en immersion dans le primaire (contre 11 300 en 2007) et 14 524 dans le secondaire (contre 5 987 en 2007). La Fédération Wallonie-Bruxelles comptait 191 établissements en immersion dans le primaire (contre 118 en 2007) et 135 dans le secondaire (contre 76 en 2007). On estime qu'environ 69 % des établissements de l'enseignement secondaire qui pratiquent l'immersion optent pour le néerlandais, 25% pour l'anglais, 5% pour l'allemand.

Au Collège, l'immersion en secondaire a fait son entrée en 2006. Elle est inscrite dans notre projet d'établissement (Objectif 5 : développer des projets qui incitent les jeunes à accéder à d'autres cultures.) Elle porte sur le néerlandais (langue moderne 1) et est organisée de la 1^{ère} à la 6^{ème} année. Les élèves peuvent commencer l'immersion en 1^{ère} année secondaire (immersion tardive) ou poursuivre les apprentissages débutés en 1^{ère} primaire (immersion précoce). Environ 30% des élèves inscrits au Collège optent pour le programme EMILE.



b. OBJECTIFS

Être « bilingue » dans la société actuelle est un atout majeur et il est, par conséquent, important de mettre en place les structures pédagogiques les plus appropriées à cet égard.

Concrètement, l'apprentissage par l'immersion poursuit les objectifs suivants :

- En ce qui concerne les cours et activités pédagogiques assurés dans la langue de l'immersion, la maîtrise des compétences définies dans les Socles de compétences ;
- En ce qui concerne la langue de l'immersion, la maîtrise des compétences liées à la communication orale et écrite dans cette langue et définies dans les Socles de compétences. Le dépassement est favorisé mais ne peut faire l'objet d'une certification dans le cadre du CE1D ou du CESS.

En fin de sixième année, les épreuves du CNAV (Certificaat Nederlands Als Vreemde Taal) sont organisées au Collège. Elles sont proposées (mais non imposées) aux élèves pour un accès facilité aux études supérieures en Communauté flamande ou dans un pays néerlandophone ou simplement comme attestation des compétences linguistiques acquises.

L'immersion en néerlandais favorise aussi l'ouverture à la culture néerlandophone (Flandre, Pays-Bas...). Cette « ouverture linguistique » permet enfin de développer le sens de la communication avec tout interlocuteur s'exprimant dans une autre langue.

c. CONTENU

En Fédération Wallonie-Bruxelles, les bases actuelles de l'immersion sont définies par le décret-cadre du 11 mai 2007. Les programmes des cours sont identiques en immersion et hors immersion. Les compétences travaillées sont les mêmes. La grille horaire des élèves en immersion comporte des cours **de** néerlandais (discipline linguistique) ainsi que des cours **en** néerlandais (disciplines non linguistiques enseignées en langue-cible).

L'immersion au Collège est organisée sur des cours de la formation commune. L'élève qui s'y inscrit en première peut donc poursuivre les apprentissages en immersion jusqu'en sixième quelle que soit l'option choisie en cours de scolarité.

	Cours DE néerlandais	Matières EN néerlandais	
1 ^{ère} année	4h + 1h Activité complémentaire	4h Etude du Milieu 1h Technologie	« Précoces » et « Tardifs » réunis pour tous les cours
2 ^{ème} année	4h + 1h Activité complémentaire		
3 ^{ème} année	4h + 1h Activité complémentaire	2h Géographie 2h Histoire	« Précoces » et « Tardifs » réunis pour tous les cours
4 ^{ème} année	4h		
5 ^{ème} année	4h	2h Formation géographique et sociale 2h Formation historique	« Précoces » et « Tardifs » réunis pour tous les cours
6 ^{ème} année	4h		

d. METHODOLOGIE

Les enseignants des cours en immersion sont en grande majorité des 'native speakers', des néerlandophones qui travaillent en étroite collaboration avec leurs collègues francophones pour, notamment, s'assurer de la conformité avec le programme de la fédération. Ils veillent également à une bonne articulation entre les cours DE langue et les cours EN langue pour aider les élèves à s'adapter, pour les outiller et leur permettre de garder « la tête hors de l'eau », de sortir peu à peu de l'approximation des débuts. Bien sûr, les professeurs utilisent les nouvelles technologies et de nombreux supports authentiques.

Si aucun pré-requis en néerlandais, ni aucune aptitude intellectuelle « extraordinaire » n'est liée à l'inscription d'un jeune en immersion, une vraie motivation personnelle est cependant nécessaire, de même qu'une envie d'apprendre, une curiosité pour une autre culture, une certaine persévérance dans les efforts et un investissement dans le travail scolaire. De même, une connaissance minimale de cette forme d'apprentissage et du programme de cours est souhaitable. Le choix de l'immersion ne peut être posé pour un an. C'est un choix à long terme. Une rencontre avec le Collège, lors de la journée « Portes Ouvertes » ou de la soirée d'informations notamment, peut éclairer le jeune et ses parents avant de s'engager.

ÉTUDE DU MILIEU – OF STUDIE VAN LEEFOMGEVINGEN

a. OBJECTIFS

Le cours d'EDM a pour objet les hommes et les femmes dans leur milieu de vie à travers 6 activités du mode de vie aujourd'hui dans nos régions :

⇒ **HABITER, CONSOMMER, CIRCULER, en première année**

⇒ **SE CULTIVER, PRODUIRE, VIVRE EN SOCIÉTÉ en deuxième année**

Tu apprendras des savoirs et savoir-faire qui te permettront de comprendre nos modes de vie aujourd'hui ici et parfois ailleurs et leur évolution au cours du temps.

Autour d'une tâche, nous mobiliserons les savoirs, des savoir-faire étudiés pour exercer des compétences.

b. CONTENU

Comment étudier ces modes de vie et milieux ?

Tu rechercheras l'information **(C1)**, tu exploiteras cette information **(C2)**, tu communiqueras le résultat de tes recherches **(C3)**.

Tu utiliseras ces compétences en partant d'un ensemble de documents variés apportés par ton professeur. En partant de l'observation des modes de vie d'aujourd'hui et des traces du passé, tu découvriras le mode de vie dans nos régions à différentes époques.

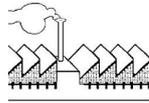
J'observe, je découvre ...

Le mode de vie des gens

QUOI ?

Habiter

Produire



Vivre en société

Circuler

Se cultiver



Consommer

C1: rechercher l'information

C2: exploiter l'information

Autour d'une tâche, je mobilise des savoirs, savoir-faire pour exercer des compétences

C3 : communiquer

C5: se poser des questions

Où ?



Dans un milieu de centre-ville ou de périphérie



Pourquoi là ?

Organisation du territoire
Évolution des modes de vie

Antiquité

Moyen Age

Temps Modernes

XX^eS

Savoirs

Savoir-faire

J'apprends

- Le mode de vie des gens à différentes époques
- Les composantes du paysage
- L'organisation de l'espace

- La nature d'une trace du passé
- Les interactions hommes – espaces
- L'organisation de l'espace

C4 : transférer des situations nouvelles

d. METHODES

Le cours d'EDM se compose de 8 séquences réparties sur plusieurs périodes de cours, en 1^{ère} comme en 2^{ème} année. Chacune débutera par un défi, une tâche à résoudre. A la fin de chaque séquence, tu réaliseras une production qui répondra à ton défi, à ta tâche. Le professeur évaluera ton travail de classe mais aussi vérifiera la progression de tes apprentissages en t'interrogeant régulièrement sur des savoirs et des savoir-faire. Tu as le droit de faire des erreurs, et donc tu pourras te corriger et progresser. Ces évaluations sont dites « formatives ». Celles-ci correspondent aux exercices réalisés en classe. A quelques moments de l'année, tu seras évalué(e) « certificativement ». Tu devras alors réutiliser des savoirs et des savoir-faire appris en cours d'année pour réaliser un nouveau défi, une nouvelle tâche. Attention, cette fois l'erreur sera sanctionnée. A la fin de chaque séquence, le professeur te proposera une évaluation de synthèse reprenant l'ensemble des fiches savoir et savoir-faire étudiées pendant la séquence.

LANGUES ANCIENNES : LATIN ET GREC

Le grec ancien, le latin et la culture antique sont un des fondements majeurs de la société contemporaine et des langues modernes occidentales.

Étudier une langue ancienne et la culture qu'elle véhicule permet donc à l'élève :

- d'éveiller sa curiosité intellectuelle et son envie d'apprendre en se lançant à la découverte d'un monde à la fois très proche et très différent du nôtre ;
- d'améliorer sa maîtrise du français, ses facultés de compréhension et ses capacités d'expression (aussi bien écrite qu'orale) par l'exercice de la traduction et de l'étymologie ;
- d'affiner son esprit d'analyse et son sens de l'observation rigoureuse au contact d'une langue qui, même si elle lui a donné naissance, fonctionne autrement que la langue française ;
- de développer son esprit de synthèse et sa réflexion en découvrant l'héritage que nous ont transmis les Grecs et les Romains au niveau de la pensée, des institutions politiques, de l'organisation sociale et des arts.

Les langues anciennes se présentent donc comme des disciplines littéraires qui, tout en favorisant les moyens d'expression, combinent la rigueur scientifique au plaisir de la découverte artistique et culturelle. Par la diversité des compétences qu'elles développent, les langues anciennes et la culture antique peuvent s'avérer utiles pour tout élève désireux de poursuivre sa formation intellectuelle au-delà du secondaire général.



Delphes,
temple d' Apollon,
voyage en Grèce

Convaincue des bienfaits de leur apprentissage, la direction du collège a par conséquent décidé de rendre l'étude du latin obligatoire pour tous les élèves de première année à raison de 2 heures par semaine.

Dès la deuxième année, le cours de latin devient une activité complémentaire de 2 heures par semaine. Son apprentissage peut être poursuivi jusqu'à la rhéto, à raison de 4 heures par semaine à partir de la troisième année.

L'activité complémentaire « Initiation à la culture grecque 1h » en deuxième année

propose aux élèves d'aborder divers aspects de la vie quotidienne et de la mythologie antiques à travers la création de jeux de société, le décodage d'expressions encore en usage de nos jours, la découverte de monuments de la littérature actualisés (bandes dessinées, animations théâtrales), l'analyse d'œuvres cinématographiques, la visite d'expositions. L'architecture du cours vise à impliquer l'élève dans son apprentissage en partant de ses centres d'intérêt, en éveillant sa curiosité et en lui transmettant le plaisir de découvrir un passé dont notre société est l'héritière.

Le cours de Grec enfin figure sur les grilles de choix du 2^e et du 3^e degré en tant que cours à option de 2 heures par semaine.



Par la confection et le choix de supports de cours adaptés aux exigences des programmes et aux besoins des élèves, par l'organisation et la participation à des activités pédagogiques et culturelles (excursions, conférences, pièces de théâtre, voyages à Rome et/ou en Grèce, concours de version), par le recours aux moyens modernes d'enseignements (jeux d'apprentissage, projection, site internet, exercices en ligne), par un travail en équipe, par son dynamisme et son enthousiasme, la coordination des langues anciennes s'efforce :

- de susciter et d'entretenir l'intérêt de l'élève ;
- de pousser l'élève à se dépasser ;
- d'être attentive aux difficultés que l'élève rencontre et d'y remédier ;
- d'amener progressivement l'élève, au travers des degrés, à la maîtrise des compétences.

EDUCATION PHYSIQUE



La pratique de l'éducation physique permet non seulement le développement des capacités physique des élèves (appareil locomoteur et cardiovasculaire), mais permet également de développer toutes les formes de coordination et de contrôle des mouvements. L'activité physique aide les jeunes à surmonter le stress et l'anxiété, mais contribue aussi au développement social des élèves en améliorant leur confiance en eux, en leur proposant une autre forme d'expression et en renforçant les liens au sein du groupe.

L'éducation physique suit les quatre axes énoncés par le programme : **l'éducation à la santé, à la sécurité, à l'expression et à l'éducation sportive.**

Ces axes sont parcourus tant dans le cours de formation commune que dans l'activité complémentaire (1h en 2^{ème} année).



Au travers de ces quatre axes, plusieurs activités sont pratiquées, en fonction de l'âge et du public d'élèves, féminin ou masculin : gymnastique sportive, acrogym, natation, volley-ball, badminton, basket-ball, rugby, base-ball, unihoc, tchouk ball, ball bouncer, frisbee, handball, tennis de table, patinoire, enchaînement sur musique (aérobic, step, rock acrobatique, jazz, Zumba), jogging, ...

En première année, les élèves se rendent, durant 12 semaines, au domaine des Fougères à Montigny-le-Tilleul, où ils peuvent pratiquer, entre autres, du V.T.T., de l'accrobranches, de la course d'orientation et de l'athlétisme (lancer du poids, du javelot, ...), le tout dans un environnement boisé et complètement protégé.

Aux deuxième et troisième degrés, le panel d'activités pratiquées s'étoffe. Les élèves auront ainsi l'occasion de découvrir le spinning, la boxe française, l'escalade, ... En sixième, l'année est répartie en 5 cycles différents dans lesquels les élèves s'inscrivent librement.

Une option à 4h/semaine est proposée à partir de la 3^{ème} année pour ceux et celles qui désirent s'investir avec passion mais aussi rigueur dans diverses activités sportives.

En deuxième et en quatrième, une journée sportive est organisée. Celle-ci permet à chaque élève de se découvrir dans de nouveaux groupes, de créer de nouvelles connaissances, de connaître de nouveaux sports, de « se dépasser ».

TECHNOLOGIE – OF TECHNOLOGIE

Le cours de technologie permet aux élèves de :

- comprendre le fonctionnement d'un objet technologique,
- résoudre des problèmes techniques et communiquer à leur propos,
- préciser le mode d'utilisation d'un objet,
- replacer une invention technique dans son contexte,



A travers des réalisations diverses, les élèves vont acquérir du soin, de la précision, de la dextérité, des compétences d'organisation dans le choix du matériel et la recherche de documentation. Ils feront preuve de créativité et de respect des consignes imposées de sécurité et de techniques. Ils seront capables de résoudre des problèmes techniques par une démarche intellectuelle rigoureuse et cohérente.

Ils développeront une critique positive du monde technologique dans lequel nous vivons.

EDUCATION ARTISTIQUE

L'éducation artistique (dessin et musique) a un rôle spécifique dans la formation générale tant pour le développement de la sensibilité et de l'intelligence que pour la formation culturelle et sociale de l'élève. Ces cours font partie de la formation commune.

Éducation plastique (1h sem. en 1ère année)



L'élève devra être capable d'observer, de traduire et d'expérimenter le langage plastique ; mais également d'exprimer, d'imaginer et de produire à partir d'un matériel de base.

A travers différentes réalisations artistiques, l'élève fera preuve de pertinence, précision, cohérence et originalité.

Musique (1h/sem. en 2^{ème} année)

L'écoute et la pratique musicales actives favorisent l'intériorisation, la concentration, la formation du goût et la recherche du beau.

La musique développe la créativité, l'apprentissage social et le plaisir d'être ensemble.

Les techniques artistiques seront le chant, l'expression gestuelle et rythmique, l'audition musicale et la pratique instrumentale.

L'évaluation portera sur la participation et la maîtrise de ces techniques.



L'activité complémentaire « Expression plastique » (2h/sem) en deuxième année veille à l'épanouissement du jeune en développant sa créativité.

Par la visite d'expositions, les élèves prennent conscience de notre patrimoine artistique et culturel. Ils découvrent différents artistes allant de la renaissance au monde contemporain. Ils réalisent par la suite des dossiers et des travaux variés menant à :

- Reproduire, agrandir, créer, interpréter, organiser, observer, imaginer,
- S'approprier un langage plastique,
- Présenter sa production de façon appropriée,
- Découvrir de nombreuses techniques pour peindre, dessiner, sculpter, ...

Les techniques varient selon les sujets abordés.



Activité complémentaire SOCIO-ÉCONOMIE 2h



L'activité complémentaire de socio-économie a pour but de fournir aux élèves une base de formation générale ainsi que la possibilité de se situer dans son environnement socio-économique et de devenir des citoyens responsables. Ce cours est ancré dans le présent, il se veut concret et aborde les sujets économiques et sociaux de la vie de tous les jours.

Le but du cours est avant tout de faire prendre conscience à l'étudiant du monde qui l'entoure, d'un point de vue économique, mais aussi culturel et sociologique.



Tout au long de l'année, nous abordons **différents sujets** tels que :

- les besoins et leurs satisfactions,
- les revenus, les dépenses et le budget des ménages,
- la communication et les médias,
- la culture, la socialisation et les groupes sociaux.



Différentes activités sont mises en place afin de rendre ce cours vivant et varié : brainstorming, analyse de documents (documents écrits, graphiques, vidéos, fiches de paye, factures), travaux de recherche, jeux de rôle, exposés ...

INITIATION A L'INFORMATIQUE

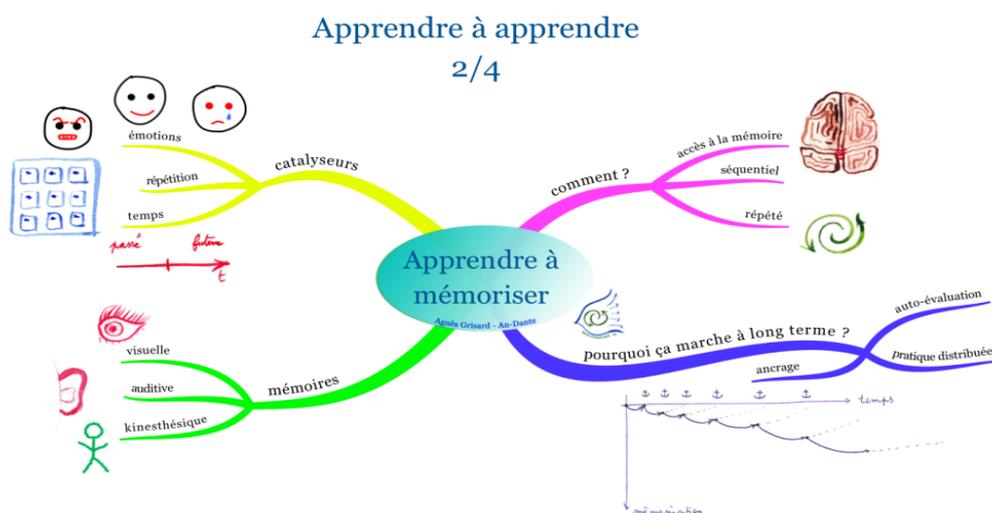
Les élèves de première assistent chaque semaine à une heure d'informatique (obligatoire). Durant ce temps, les élèves apprennent à utiliser les outils essentiels à leur apprentissage. Traitement de texte, tableur, Diaporama, ... font actuellement partie du quotidien. A côté de cela, des outils de transmission de l'information, tel le mailing, sont également travaillés. Enfin, les élèves sont initiés à l'utilisation de la plateforme Office 365 qui constitue un des supports utilisés par l'ensemble des professeurs à des fins d'apprentissage scolaire.

En deuxième année, une activité complémentaire (1h/semaine) est proposée aux élèves qui voudraient approfondir et étoffer leurs connaissances dans ce domaine.

COACHING SCOLAIRE

Dans le cadre horaire des 32 heures par semaine, un encadrement spécifique est prévu pour aider les jeunes élèves à « apprendre à apprendre »¹, notamment :

- Organiser et structurer leur travail, utiliser correctement leur journal de classe.
- Apprendre à mémoriser.
- Apprendre à gérer le temps.
- Gérer les difficultés de classe : « Espace de parole régulé ».
- Etc.



Cette heure, assurée par le-la titulaire, est aussi une heure d'observation du travail des élèves pour que le professeur puisse voir comment l'aider à rendre son travail efficace.

¹ Source <http://fr.slideshare.net/merci45/apprendre-apprendre-apprendre>